

Au regard de la note minimum de **3.9 sur 10** pour qu'un pays soit en bonne voie pour la mise en œuvre la Déclaration de Malabo sur la transformation de l'agriculture en Afrique, les pays dont les notes apparaissent en **'vert'** sont **EN VOIE**, et ceux en **"rouge"** ne sont **PAS EN VOIE** pour l'exercice de revue 2017 présenté à l'Assemblée de l'UA de janvier 2018.

Rép. centrafricaine	2.4	Tchad	2.2	Comores	n.d.	Congo	2.8	Algérie	n.d.	Angola	2.1	Bénin	4.3	Botswana	4.4	
Guinée équatoriale	3.6	Érythrée	n.d.	Éthiopie	5.3	Gabon	2.9	Burundi	4.7	Burkina Faso	4.2	Cameroun	2.1	Capo Verde	4.6	
Kenya	4.8	Lesotho	3.7	Liberia	0.9	Libye	n.d.	Côte d'Ivoire	3.5	RD Congo	1.4	Djibouti	3.2	Égypte	3.4	
Maurice	5.0	Maroc	5.5	Mozambique	4.1	Namibie	4.1	Gambie	3.1	Ghana	3.9	Guinée	3.3	Guinée-Bissau	n.d.	
São Tomé & Príncipe	1.5	Sénégal	3.8	Seychelles	4.0	Sierra Leone	1.5	Madagascar	3.1	Malawi	4.9	Mali	5.6	Mauritanie	4.8	
Swaziland	4.0	Tanzanie	3.1	Togo	4.9	Tunisie	1.7	Niger	3.5	Nigeria	3.4	Rwanda	6.1	Rép. A. Saharaouie	n.d.	
								Somalie	n.d.	Afrique du Sud	4.1	Soudan du Sud	n.d.	Soudan	1.9	
								Ouganda	4.4	Zambie	3.6	Zimbabwe	3.2		Critère 2017	
																3.9



AFRICAN UNION
UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي
UNIÃO AFRICANA



CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

CONFÉRENCE DE L'UNION
Trentième (30e) Session ordinaire
28 au 29 janvier 2018
Addis-Abeba, ÉTHIOPIE

CARTE DE SCORE POUR LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE RAPPORT D'ETAPE 2017 A LA CONFERENCE



Accent sur le commerce intra-africain des produits agricoles et des services connexes: risques et opportunités
Décision de la Conférence (Assembly/AU/2 (XXIII)) de juin 2014

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

Points marquants des 5 domaines clés de la bonne performance du Pays:

48.6%

pour la qualité de la coordination multisectorielle et multipartite.

100%

l'aide publique au développement (APD) versée à l'agriculture, par rapport aux engagements pris au titre de

65.5%

des jeunes engagés dans de nouvelles possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles.

21.8%

des femmes rurales ont accès aux actifs productifs de l'agriculture (autonomisées).

12.4%

augmentation de la valeur ajoutée agricole par terre arable.

Points marquants des 5 domaines clés qui nécessitent l'attention du pays:

3.2%

pour l'achèvement du processus du PDDAA.

0.0%

d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture ayant accès aux services financiers.

0.2%

des dépenses totales de recherche agricole par rapport au PIB agricole.

0.16 kg/ha

de la consommation d'engrais par hectare de terres arables inférieure aux 50 kg/ha recommandés.

28%

pour l'achèvement du processus du PDDAA.

Recommandations

- La République centrafricaine devrait améliorer l'accès aux services financiers pour les hommes et les femmes travaillant dans l'agriculture afin d'accroître les investissements dans le secteur.

- Le pays devrait augmenter le financement du secteur agricole en général pour atteindre l'objectif de 10% du CAADP de Malabo, et des activités de recherche et développement en particulier, afin d'améliorer la productivité.

- Le pays devrait mettre en place et appliquer efficacement des mesures visant à accroître la disponibilité et l'accessibilité des engrais pour améliorer la productivité agricole.

Tableau de bord 2017 du pays pour la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo

Nom du pays					Rép. centrafricaine						
Domaines d'engagement de Malabo (T)					Catégories d'engagements (C)						
No.	Sujets	T-note sur 10	Minimum pour 2017	T-Progrès	No.	Sujets	C-note sur 10	Minimum pour 2017	C-Progrès		
1	Réengagement envers le processus du PDDAA	2.82	3.33	Pas en voie	PC 1.1	Achèvement du processus national du PDDAA	2.86	3.33	Pas en voie		
					PC 1.2	Coopération, un partenariat et une alliance basés sur le PDDAA	0.75	3.33	Pas en voie		
					PC 1.3	Cadre d'appui aux politiques et institutions fondées sur le PDDAA	4.86	3.33	En voie		
2	Amélioration du financement des investissements dans l'agriculture	2.37	6.67	Pas en voie	PC 2.1	Dépenses publiques en agriculture	4.73	10.00	Pas en voie		
					PC 2.2	Investissements du secteur privé national dans l'agriculture	-	-	0.0		
					PC 2.3	Investissements du secteur privé étrangers dans l'agriculture	-	-	0.0		
					PC 2.4	Amélioration de l'accès au financement	0.00	3.33	Pas en voie		
3	Éradication de la faim d'ici à 2025	0.43	3.71	Pas en voie	PC 3.1	Accès aux intrants et technologies agricoles	0.69	5.53	Pas en voie		
					PC 3.2	Doublement de la productivité agricole	0.82	1.00	Pas en voie		
					PC 3.3	Réduction des pertes après récolte	0.00	1.00	Pas en voie		
					PC 3.4	Renforcement de la protection sociale	0.66	10.00	Pas en voie		
					PC 3.5	Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	0.00	1.00	Pas en voie		
4	Réduction de moitié de la pauvreté par l'agriculture d'ici à 2025	5.63	2.06	En voie	PC 4.1	Maintien du PIB agricole pour réduire la pauvreté	2.50	3.25	Pas en voie		
					PC 4.2	Établissement de PPP inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base	0.00	1.00	Pas en voie		
					PC 4.3	Création d'emplois pour les jeunes dans les filières agricoles	10.00	1.00	En voie		
					PC 4.4	Participation des femmes dans l'agroentreprise	10.00	3.00	En voie		
5	Echanges intra-africains des produits agricoles de base	0.00	1.00	Pas en voie	PC 5.1	Triplement des échanges intra-africains des produits et services agricoles	0.00	1.00	Pas en voie		
					PC 5.2	Élaboration des politiques commerciales et conditions institutionnelles intra-africaines	0.00	1.00	Pas en voie		
6	Amélioration de la résilience à la variabilité climatique	3.33	6.00	Pas en voie	PC 6.1	Renforcement de la résilience aux risques liés au climat	0.00	2.00	Pas en voie		
					PC 6.2	Investissement dans le renforcement de la résilience	6.67	10.00	Pas en voie		
7	Responsabilisation mutuelle à l'égard des mesures et des résultats	2.25	4.78	Pas en voie	PC 7.1	Renforcement des capacités nationales en matière de planification, et de S&E	0.00	1.00	Pas en voie		
					PC 7.2	Examen par les pairs et la responsabilisation mutuelle	0.00	3.33	Pas en voie		
					PC 7.3	Cadre pour le processus d'examen biennal de l'agriculture	6.76	10.00	Pas en voie		
Note globale du pays					2.41	Progrès global					Pas en voie
La Note de référence 2017 de					3.94	est la note globale minimum pour qu'un pays soit en bonne voie en 2017.					